



VTT XCO :

ORGANISATION DE

LA DISCIPLINE





INTRODUCTION :

Le cross-country olympique (XCO) est la seule discipline VTT représentée aux Jeux Olympiques. Les coureurs partent tous ensemble pour réaliser une boucle un certain nombre de fois selon le temps de course de leur catégorie. La variété des terrains rencontrés sur le parcours permet l'expression des qualités techniques et physiques des coureurs. Le changement de vélo est interdit et l'assistance extérieure n'est autorisée que dans des zones particulières destinées à cet effet appelées « zones techniques ».

Le VTT XCO est organisé en France par le bureau exécutif de la FFC sur avis de la commission nationale du VTT de la FFC.

LES CATEGORIES :

Il existe différentes catégories auxquelles correspondent des temps de course desquels découlent le nombre de tours déterminés au départ en fonction des circuits :

Catégories (H et F)	Age	Temps de course
Pupilles	9-10 ans	<25 min
Benjamins	11-12 ans	25min-30 min
Minimes	13-14 ans	35min- 45-min
Cadets(U17)	15-16 ans	45min – 1h
Juniors (U19)	17-18 ans	1h-1h15
Espoirs (U23)	19- 22 ans	1h15- 1h30
Seniors	23-29 ans	1h15-1h30
Master 30	30-39 ans	1h15- 1h30 (H) – 45min- 1h (F)
Master 40	40-49 ans	1h15- 1h30 (H) – 45min- 1h (F)
Master 50	50-59 ans	1h15- 1h30 (H) – 45min- 1h (F)
Catégorie de niveau (Coupe France)		
Elites : classés UCI	A partir de 19 ans	1h20-1h40
Open : juniors espoir et seniors si pas classés UCI	17 -29 ans	1h15- 1h30 (H) – 45min- 1h (F)

LES EPREUVES VTT XCO :

- **Au plan national :**

Le circuit de compétition s'organise autour de la coupe de France VTT comportant plusieurs épreuves et du championnat de France se déroulant sur une course. Les régions déclinent ce format à leur niveau avec quelques nuances sur les organisations en fonction des règlements.

1. La coupe de France :

La coupe de France est un classement général à l'issue de plusieurs épreuves. Peuvent participer les coureurs français licenciés cadets, juniors ou 3^{ème} catégorie minimum, ainsi que les coureurs étrangers d'une fédération affiliée à l'UCI.

La catégorie élites comprend les coureurs de 1^{ère} et 2^{nde} catégorie ainsi que les étrangers figurant au classement UCI ou licenciés élites. Les hommes de 2^{nde} catégorie ne figurant pas sur la liste élite ont le choix entre la course élite ou open, voire même les deux si les deux courses ne se disputent pas le même jour. Les femmes de 2^{nde} catégorie ne figurant pas sur la liste élite et de 3^{ème} catégorie ont le choix entre la course élite ou open et masters, voire même les deux si les deux courses ne se disputent pas le même jour.

Les catégories juniors et espoirs possèdent leur propre coupe de France. Elle est ouverte aux athlètes ayant satisfait aux critères de performance à l'année N-1 ou durant la saison en cours. Les athlètes ne rentrant pas dans les critères de la coupe de France juniors ou espoirs participent à la « coupe de France open » dédiée à leur catégorie, sur la même course que pour les séniors (Courses « open »).

Les masters licenciés 1^{ère} catégorie disputent la course élites hommes. Les 2^{nde} catégorie ont le choix entre la course élite ou masters, voire même les deux si les deux courses ne se disputent pas le même jour.

Les inscriptions se font à titre individuel sur internet jusqu'à J-10 ou sur place (avec majoration).

<https://www.ffc.fr/wp-content/uploads/2018/06/REGLEMENT-VTT-COUCPE-FRANCE-XCO-2018.pdf>

2. Le championnat de France :

Le championnat de France est la course d'un jour qui décerne les titres nationaux des catégories cadet(te)s, juniors hommes et femmes, espoirs hommes et femmes, élites et masters. Il est ouvert aux coureurs de nationalité française. Les sélections pour participer sont faites sur le classement général en cours de la coupe de France (critères de places) auquel cas les coureurs valident leur participation jusqu'à J-10, ou sur les quotas de sélections des comités régionaux auquel cas les comités inscriront eux-mêmes ces coureurs jusqu'à J-10.



<https://www.ffc.fr/wp-content/uploads/2018/06/REGLEMENT-VTT-CHAMPIONNATS-DE-FRANCE-XCO-2018.pdf>

3. Le trophée de France des jeunes vététistes (TFJV) :

Le Trophée de France des Jeunes Vététistes (TFJV) s'adresse aux jeunes compétiteurs des catégories benjamins et benjamines, minimes garçons et filles, cadets et cadettes.

Les compétiteurs participent avec le même vélo à plusieurs épreuves qui peuvent être individuelles ou collectives. La participation se fait sous les couleurs des comités régionaux.



Ces derniers sélectionnent leurs coureur.e.s au regard des résultats régionaux et nationaux de ceux-ci. L'épreuve se veut être collective avant tout avec un challenge par équipes de comités régionaux.

Les épreuves que l'on retrouve sur le TFJV représentent les différentes activités du VTT tels qu'un trial, un XCO, une descente et une épreuve de relais. Il peut également y avoir une épreuve d'orientation et un XCE. Le format de cette épreuve a notamment pour objectif d'inciter les vététistes à développer l'ensemble des habiletés techniques et les qualités physiques du VTT et donc former des vététistes complets et polyvalents. Ceci leur permet

également de pouvoir par la suite être à l'aise pour se perfectionner dans n'importe quelle spécialité du VTT.

<https://www.ffc.fr/wp-content/uploads/2018/03/TFJV-2018-REGLEMENT-OFFICIEL.pdf>

- **Au plan international :**

Sur le plan international, il existe des circuits selon les catégories.

1. Jeux Olympiques



Les Jeux Olympiques (JO) représentent aujourd'hui l'évènement le plus important dans la carrière de la plupart des vététistes. N'ayant lieu que tous les quatre ans et les quotas étant restreints (3 maximums par nation pour les 2 meilleures nations, puis 2, puis 1), la participation aux JO revêt un caractère particulier. Ils concernent seulement les athlètes hommes et femmes de plus de 19 ans qui

sont sélectionnés par leur nation (pour la France, les coureurs sont retenus suivant les critères de sélection Olympique édités par la Direction Technique Nationale de la FFC.

Le VTT XCO est au programme des jeux olympiques depuis 1996 à Atlanta, et le VTT français possède plusieurs champions olympiques tels que Miguel Martinez, Julien Absalon (2 fois) et Julie Bresset.



2. Championnat du monde



Le championnat du Monde est l'évènement annuel majeur de la saison (sauf année olympique). C'est une course d'un jour à l'issue de laquelle le vainqueur se voit décerner le maillot irisé avec lequel il devra courir à partir de ce jour pour l'année entière (jusqu'au mondial suivant). Les coureurs participent sur sélection nationale dans

les conditions de quotas nationaux et de critères de sélections édités chaque année par la direction Technique Nationale.

(https://maj.ffc.fr/com/imgAdmin/MEDIATHEQUE/EQUIPES_DE_FRANCE/Modalites/Modalites_Selection_VTTXC_2019.pdf).

Le championnat du monde est disputé dans les catégories juniors, U23 et Elites, hommes et femmes ainsi qu'en Relais mixte (par nation).

Le relais est une épreuve pratiquée par équipe mixte de 6 coureurs, composée de 3 hommes et 3 femmes représentant chacune des catégories présentes sur les championnats (juniors, espoirs, seniors)

- NB : sur la photo ci-contre, en 2016, le relais ne comptait qu'une fille et trois garçons. Il est disputé sur une boucle, partie du circuit du XCO d'une durée d'environ 10' par concurrent. Suivant l'ordre choisi par l'équipe, les concurrents se passent tout à tour le relais pour boucler leur tour de circuit.



La première équipe qui franchit la ligne d'arrivée à l'issue du passage de son dernier relayeur remporte le titre de champion du monde du relais.

3. Championnat d'Europe :



A l'image du championnat du Monde, le Championnat d'Europe est un autre rendez-vous important du calendrier international. Comme pour le mondial, le vainqueur se voit attribué le maillot étoilé Européen (cf photo ci-contre) pour une année. On retrouve les mêmes catégories que pour le Championnat du Monde, les courses individuelles et le relais, ainsi que le même mode de qualification : sélection nationale telle que définie dans le lien ci-dessus évoqué pour les championnats du monde.

4. Coupes du Monde espoirs (U23) et seniors (Elite)

Les U23 et Elites peuvent participer aux coupes du Monde. Pour les espoirs il faut posséder 40pts UCI*, 20pts UCI pour les séniors. Autrement il faut être sélectionné par sa fédération nationale dans le cadre des quotas nationaux (6 coureurs par course). La plupart du temps, les coureurs sont engagés via leur Team, notamment les teams UCI. Le leader du classement général (en cours) porte un maillot distinctif sur ces épreuves (cf photo ci-contre : Maillot blanc porté par Nino Shurter au centre du podium.)



5. Juniors séries et juniors event

Le circuit des juniors séries s'adresse aux juniors possédant au moins 20pts UCI *, inscrits dans un team UCI ou sélectionnés par leur fédération nationale dans les quotas nationaux (5 coureurs par course). Les juniors event sont les courses internationales juniors d'un niveau inférieur aux juniors séries, organisées lors des courses internationales inscrites au calendrier UCI.

***Les points UCI :**

Les points UCI permettent d'établir le classement international des pilotes. Les compétiteurs, en participant à des compétitions, peuvent obtenir un certain nombre des points UCI en fonction du niveau de la course (national, international...) et surtout de leur classement sur celle-ci.

Cf : annexe 2 (p78) du règlement du Mountain Bike UCI au 01/01/2019

https://www.uci.org/docs/default-source/rules-and-regulations/4mtb-f-1.01.2019---final---ok-publication.pdf?sfvrsn=9954e8cc_16

LES CARACTERISTIQUES DES PARCOURS VTT XCO



Les parcours du circuit national ont une longueur d'environ 5kms avec des obstacles naturels et artificiels. De plus en plus, les circuits présentent des zones « artificielles » tels que des pierriers (« rock garden »), des sauts, des zones duals...

Pour répondre à l'évolution des ces circuits, de la pratique et l'attente des pratiquants, la FFC propose par ailleurs un guide de création de « Stades de VTT »

correspondant à ces nouveaux types de circuits proposant de multiples obstacles et circuits sur une surface plutôt restreinte.

Vous trouverez ce guide sur <https://www.calameo.com/read/00490263792c465670510> .

Dans le cadre de la compétition, les circuits présentent 2 zones dites « zones techniques » simples ou une double permettant le ravitaillement des coureurs et la gestion des problèmes mécaniques (roues de rechanges, mécaniciens...).



Les circuits étant relativement courts, afin d'éviter aux premiers concurrents d'être gênés par des concurrents moins rapides, le règlement prévoit une sortie de course de ces derniers selon la règle des 80% au moins dans les courses juniors, espoirs et élites, selon la réglementation UCI suite à leur inscription au calendrier UCI. Les concurrents sont ainsi arrêtés par les commissaires sur une zone du circuit (souvent un peu avant le bouclage du circuit) afin que les premiers n'aient pas à les doubler.

LES EQUIPES – LES TEAMS

Le VTT s'organise sous la forme d'équipes, appelées teams, de différentes catégories. Il existe en France et à l'international un trophée des teams VTT. Le trophée de France des teams VTT se déroule sur l'ensemble de la saison avec les coupes de France VTT ainsi que le championnat de France VTT.

Chaque team doit être enregistré et labellisé par la FFC et avoir réglé ses droits (idem pour les teams UCI puisque la labellisation FFC est préalable à la demande au niveau UCI). Pour cela il doit répondre aux critères de labellisation de sa catégorie (team de club, team de marque), voir plus bas. Il ne peut pas comporter plus de 20 coureurs. Tous les membres (staff et coureurs) doivent être licenciés à la FFC. Le classement des teams cross-country comprend les disciplines XCO, XCE et XCR (Olympique, Eliminator, Relais).

Les teams de clubs sont classés en 3 catégories : DN1, DN2 et DN3, selon leurs résultats à l'année N-1.

Des espaces sont réservés sur les sites des compétitions pour les teams avec dans l'ordre de priorité de mise en place : teams élites UCI, teams UCI, teams FFC de clubs et de marques. Puis l'ordre est défini selon le classement de ces teams.

Les critères de labellisation des teams cross-country FFC sont les suivants (en plus de ce qui a déjà été dit :

Teams de club :

- 6 à 20 coureurs de catégorie cadets à masters
- Référent technique avec BF3 VTT ou entraîneur expert ou BE VTT, ou BEESAC ou DEJEPS
- 1 référent technique en + au-delà de 10 coureurs dans le team
- 1 médecin référent
- droits d'affiliation de montants différents selon le niveau du team
- Teams DN1 et DN2 : 1 féminine et 2 coureurs de moins de 23 ans obligatoires dans l'effectif

Teams de marque :

- 3 à 20 coureurs de cadets à masters
- 3 coureurs élites minimum
- Référent technique idem teams de club
- Médecin idem teams de club
- Droits d'affiliation